

Travaux de restauration sur la Claise Suppression d'un clapet et création de banquettes Commune de Grand-Pressigny (37)

La Claise est un affluent de la Creuse. Ses écoulements sont très liés aux étangs de Brenne. Elle a été fortement remaniée par des travaux de curage et de recalibrage dans les années 1960 élargissant de manière importante son lit.

Au Grand-Pressigny, les travaux réalisés en 1965 ont élargi la Claise de 12 à 24 mètres. Suite au curage, un clapet métallique a été installé en 1968 pour garantir une profondeur d'eau suffisante à la baignade sous condition d'ouverture en dehors de la période de baignade (9 mois d'ouverture). Cette mesure n'a jamais été respectée et la non-manœuvre de l'ouvrage pouvait être soumise à une procédure d'infraction.

La municipalité, propriétaire et gestionnaire de cet ouvrage sur la Claise, rivière classée en Liste 2 (obligation d'aménagement dans les 5 ans suivant la parution des listes le 22 juillet 2012) a procédé, pour répondre aux exigences réglementaires, à un test d'ouverture pendant deux ans. Cela a permis d'entrevoir les préférences d'écoulement de la Claise dans ce nouvel espace.

Suite à cette expérience, la suppression de l'ouvrage a été décidée par la commune et des banquettes alluviales, implantées sur les zones de dépôt sédimentaire remarquées ont été créées afin de se rapprocher du calibre « naturel » de la Claise. Au regard du faible débit estival, il apparaissait essentiel de resserrer les écoulements pour maintenir une population piscicole « intéressante ».

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de la Touraine du Sud
Période de réalisation et durée des travaux : du 10 au 15 juillet 2015



Photo avant travaux – vue du pont



Photo après travaux – vue du pont





Présentation des objectifs précis des travaux effectués :

Ces travaux visent à **aider les cours d'eau à se régénérer après les anciens travaux de curage et recalibrage**. Ils visent à diversifier les écoulements et les hauteurs d'eau pour répondre aux exigences d'un maximum d'espèces. Cela passe par la recharge du fond du lit en cailloux et pierres dans certaines portions de cours d'eau déficitaires afin de fournir un habitat propice à la faune et la flore. Des blocs de plus grande taille ont également été dispersés pour redynamiser les écoulements. Ces aménagements sont transparents en période de crue.

Coût total et financements du projet : Total des travaux : 78 500 € TTC

- restauration de la végétation avant travaux: 7 200 € TTC
- enlèvement du clapet : 9600€TTC (12% du total)
- travaux de restauration morphologique : 51 000 € TTC
- ensemencement des banquettes : 900 € TTC
- restauration de la végétation de parcours de pêche (mesures connexes): 9 800 € TTC

Le contrat territorial porté par la CCTS a rendu possible les travaux après avenant. Un partenariat avec l'agence de l'eau et la région a permis de réaliser ce projet novateur en le subventionnant à 100 %.

Entreprise : Les travaux ont été réalisés par l'entreprise VARVOUX TPF de Beaumont Village (37).

Descriptif technique des travaux réalisés :

Pour 180 mètres de cours d'eau, 1800 m³ de matériaux ont été apportés. Ils comprennent des pierres de champs collectées et rachetées aux agriculteurs, du refus de criblage d'une carrière proche et de la terre végétale provenant d'un chantier de lotissement voisin. Une partie du merlon de curage de la Claise a également été mobilisé pour engraisser les banquettes. Ce volume représente 40% de ce qui avait été enlevé lors du curage de 1965.

La partie manœuvrable de l'ancien clapet a été supprimée tout comme la pile centrale, la partie fixe maçonnée en rive droite a été coupée en biseau.

2 banquettes ont été créées en rive droite et deux autres confortées en rive gauche redonnant un lit d'étiage de largeur quasi identique à celui avant curage (entre 10 et 15m).

3 radiers ont été créés pour diversifier les écoulements et maintenir une certaine lame d'eau en étiage (avec les faibles débits de l'été 2015 la Claise coulait sur certains endroits sur 4m de large après enlèvement de l'ouvrage alors que l'ancien lit était quant à lui, large de plus de 30m à certains endroits du chantier.

Etat des lieux avant / après :

Un inventaire piscicole « avant » a eu lieu le 05 juin 2015 (clapet baissé mais avant travaux). Vu la largeur moyenne du lit en eau (25 m), une pêche partielle comprenant 77 points a été réalisée.

Un suivi « après » sera réalisé en 2017 ou 2018.

Des transects ont été tracés avant travaux et juste à la fin. Un nouveau suivi sera réalisé en 2017.

Un suivi photographique, notamment via un drone a été réalisé au début des travaux. Un autre survol est à prévoir.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr

Informations sur les aspects administratifs :

La Commune a dans un premier temps demandé la cessation d'activité de son ouvrage auprès des services de l'Etat et a sollicité la communauté de communes pour réaliser les travaux.

Les ouvrages étant de compétence communale, une délégation de Maitrise d'ouvrage a été nécessaire entre la commune et la communauté de communes.

Cette opération réalisée suite à une opportunité, n'était pas inscrite au Contrat Territorial. Des avenants au Contrat en lui-même et à l'arrêté de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau ont donc été pris.

Documents utilisés disponibles sur demande :

Rapport préalable aux travaux, CCTP, documents de suivi piscicole disponibles en contactant le technicien de rivières.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

La chute existante a été supprimée rendant transparent l'ancien ouvrage aux poissons et sédiments.

La hauteur d'eau a diminué de plusieurs dizaines de centimètres, aussi des radiers ont été mis en place pour garder une certaine lame d'eau en amont.

L'usage le plus impacté a été la pêche à la ligne. En effet, la technique de pêche et les espèces recherchées ne sont plus les mêmes. Aussi, pour les pêcheurs préférant les eaux calmes, la CCTS a démarché la commune et des propriétaires riverains pour obtenir un linéaire de près de 1 400 m contre moins de 200 avant l'opération.

Suivi mis en place :

Un suivi piscicole, photographique (terrestre et aérien) et d'évolution morphologique du site sera prévu à partir de 2017.

Commentaires :

Le changement paysager du site a déplu au moment des travaux mais un an après, les banquettes semblent de mieux en mieux acceptées à la vue du nombre de personnes s'y baladant cet été.



Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Yohann SIONNEAU - 02 47 94 36 10 - 06 78 36 55 33 - rivieres@tourainedusud.com

Président au moment de travaux : Gérard HENAULT - Place Jean Moulin - 37290 Preuilly-sur-Claise